

Intitulé de l'article :

Avantages et Inconvénients des parties prenantes pour la mise en place de la cogestion des aires protégées : Le cas du Parc National Tsimanampesotse (PNTSP).

Advantages and drawbacks of parties for the set up of co-management of protected areas: case of the National Park Tsimanampesotse

JEAN FRANCOIS

LISTE DE TABLEAU

Tableau 1 : Cartographie des Parties Prenantes

LISTE DE CARTE

Carte 1 : Localisation du Parc National Tsimanampesotse

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Présentation d'Arbre des problèmes

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AGEX : Agence d'Exécution

AICPM : Association Intercommunales autour du Plateau Mahafaly

ANGAP : Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées

AP : Aire(s) Protégée(s)

ASOS : Action Santé Organisation Secours

CVO : Comité Vigilance Opérationnelle

COBA : Communauté de Base

DINA : Un accord passé entre les membres d'une communauté

FEM : Fonds Mondiaux pour l'Environnement

FFEM : Fonds Français pour l'Environnement Mondial

FID : Fonds d'Intervention pour le Développement

GELOSE : Gestion Locale Sécurisée des Ressources Naturelles

GTZ : Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit

KASTI : Komity ny Ala sy ny Tontolo Iainana

KFW : Banque Allemande pour la Reconstruction

ONU : Organisation des Nations Unies

ONG : Organisme non Gouvernement

PAGP : Plan d'Aménagement et de Gestion Participative

PCM : Plateau Calcaire Mahafaly

PNTSP : Parc National Tsimanampesotse

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PSDR : Programme de Soutien pour le Développement Rural

RODOBE : Plate forme des ONG sur le Plateau Mahafaly

RN : Ressources Naturelles

RNI : Réserve National Intégral

SAGE : Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement

SOKAKE : ONG œuvrant pour le transfert de gestion des Ressources Naturelles

TAFA : Tany sy Fampanandrosoana (ONG) sur la culture Biologique

UICN : Union Mondiale pour la Nature

USAID : Agence Américaine pour le Développement International

AVSF : Agronomes et Vétérinaire Sans Frontière

WWF : World Wide Fund for Nature

Résumé de l'article

Le Parc National Tsimanampesotse (PNTSP) constitue un des réservoirs les plus importants du patrimoine biologique dans la région Sud Ouest de Madagascar. Il offre des potentialités diverses : des Ressources Naturelles combinées et leurs utilisations. Toutefois, le PNTSP est confronté à plusieurs problèmes et conflits au niveau de la gestion de ces ressources naturelles. Dans la majorité des cas, les gestionnaires des Aires Protégées ont prêté peu d'attention à la pauvreté rurale, au changement climatique et surtout l'exclusion de la population locale à travers l'imposition et la monopolisation de l'Etat sur la création et la gestion des ressources naturelles.

L'évolution du contexte institutionnel et l'incapacité de l'Etat Malgache à assurer la gestion durable des ressources naturelles au niveau du PNTSP amènent à explorer une nouvelle approche de gestion participative : « la Cogestion ». Cette nouvelle vision de la gestion sera traitée dans cette communication.

La connaissance des parties prenantes peut aider les gestionnaires du Parc à mieux comprendre les besoins et les désirs de la population locale afin d'améliorer les relations entre eux. La méthode SWOT dans le cadre d'une approche intégrée nous permettra d'envisager une solution durable de la valorisation des Ressources Naturelles en rapport avec la réduction de la pauvreté. La question qui se pose est de savoir : la cogestion des Ressources Naturelles, serait-elle une solution pérenne pour le PNTSP ?

Mots clés : Cogestion, Gestion durable, Parties prenantes, Ressources Naturelles, Plan de Gestion, Droit d'usage, Accès aux ressources, Approche intégrée.

Abstract

The national Park Tsimanampesotse (PNTSP) constitutes one of the most important reserves of the biological patrimony of the South western region of Madagascar. It offers different potentialities: combined Natural Resources with large ranges of possibilities. However, PNTSP also meets a lot of problems and conflict in the management of Natural Resources. In many cases, managers of protected areas paid little attention to natural poverty, to climatic change and especially exclusion of the local population through taxations and monopolization by the state in creation and management of Natural Resources.

The evolution of institutional context and the incapability of the Malagasy state to assume the sustainable management of Natural Resources in PNTSP, lead to the exploration of a new approach of participative management: « Co management ». This new scope of the Natural Resources management will be dealt within this paper. The SWOT method within the integrated approach will let us to envisage a sustainable solution for the upgrading of Natural Resources in relation to poverty reduction.

The question is to know if co management of Natural Resources would be a sustainable solution for the PNTSP?

Key words: Co management, Sustainability, Implicated actors, Natural Resources, Planning, Customary right, Access to resources, Integrated approach.

INTRODUCTION

Pendant deux ans, de 2006 à 2008, en qualité de Directeur du Parc National Tsimanampesotse, nous avons observé, annuellement, de juin à décembre, les pressions anthropiques (défrichements, feux de brousse, divagation de bétails, coupe illicite et braconnage) au sein et aux alentours du parc. Ces pressions entraînent de jour en jour, la dégradation des ressources naturelles. Ces constats nous amènent à étudier les causes de ce problème et d'en trouver les solutions afin que les ressources naturelles soient profitables pour les générations actuelles et futures.

En analysant de près ce phénomène de dégradation, malgré les efforts déployés à savoir : campagnes d'information, de sensibilisation et d'éducation organisées annuellement en collaboration avec le service déconcentré des forêts, les autorités juridiques régionales et communales, les médias, sans oublier les contrôles quotidiens des agents, les amendes (DINA) et les emprisonnements ordonnés aux auteurs des pressions, la dégradation des Ressources naturelles s'aggrave au niveau des aires protégées et en particulier le PNTSP. Quelle est la meilleure façon d'intervenir ?

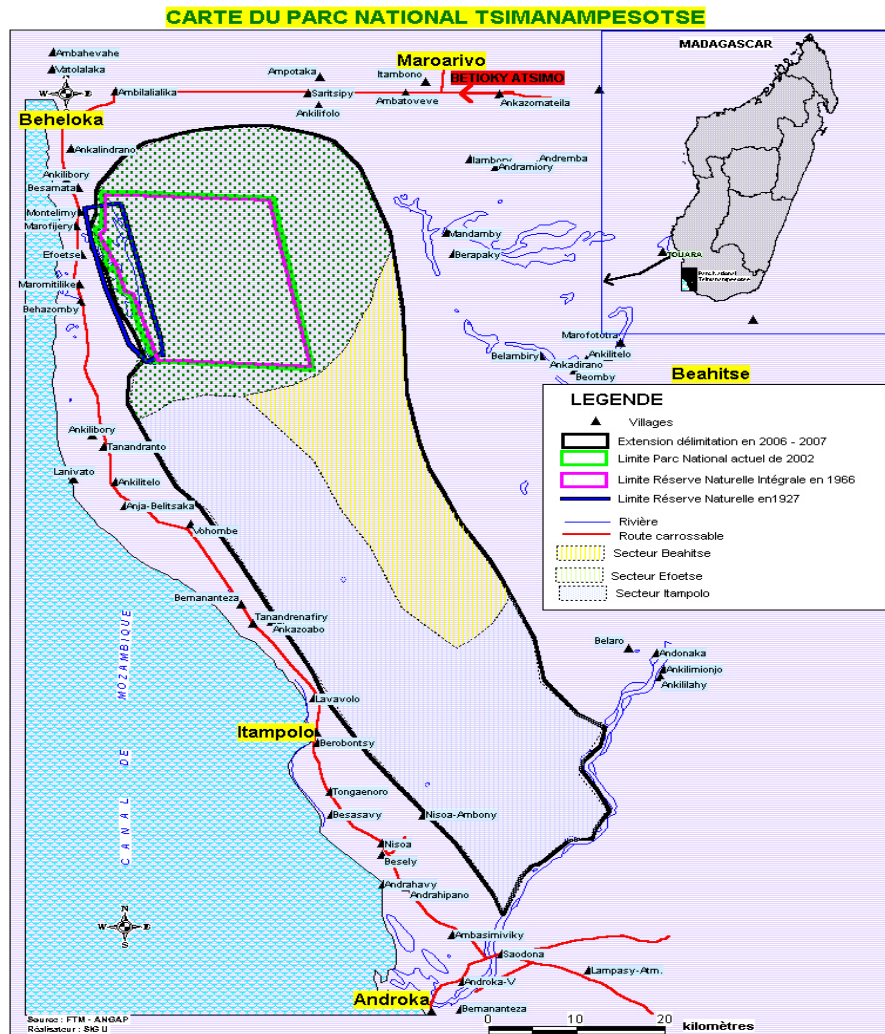
Face à ce défi majeur, vu l'incapacité des Gestionnaires des Aires Protégées d'assumer la gestion durable des Ressources naturelles, l'exploration d'une nouvelle approche : **la cogestion avec les parties prenantes** est la seule solution pour réduire ce phénomène.

Cet article est structuré comme suit : la première partie présente l'analyse de la situation dans laquelle est intervenue la méthodologie ainsi que la définition de la cogestion. La deuxième traite l'analyse des problèmes, les contraintes de la gestion classique des ressources naturelles et aussi, l'objectif escompté. La troisième partie, quant à elle, dresse l'identification et l'analyse swot des parties prenantes afin d'appréhender les avantages et les inconvénients d'intégration des parties prenantes à la gestion des ressources naturelles au niveau du PNTSP.

I) ANALYSE DE LA SITUATION

1.1. Localisation du Parc National Tsimanampesotse (PNTSP)

Le PNTSP est localisé dans la région Sud-ouest de Madagascar, District de Toliara II, Commune rurale de Beheloke. IL est englobé en grande partie, sur les affleurements calcaires appelés Plateau Calcaire Mahafaly (PCM). A cet effet, Il se trouve dans l'écorégion du sud (**plan GRAP, 2000**) comme le montre la carte 1 ci-dessous.



Source : Parc National Tsimanampesotse

1.2. Contexte de l'étude

La Zone du Parc National Tsimanampesotse (PNTSP) constitue un des réservoirs les plus importants des Ressources naturelles mais elle demeure aussi le réceptacle actuel des grandes misères de la région du Sud-ouest de Madagascar.

Le rôle de l'Etat en tant que garant des biens publics et de l'intérêt commun reste incontournable. Cependant, l'Etat traverse une période difficile, compte tenu de plusieurs facteurs économiques, sociopolitiques et culturel où il n'arrive pas à remplir ses engagements.

L'analyse de la situation des aires protégées à Madagascar, et en particulier au niveau du PNTSP révèle :

- un manque d'innovation dans leur gestion ;
- un manque de conciliation entre la conservation et la quête vers le développement durable et le maintien des valeurs socioculturelles.

1.3. Justification de la Cogestion du PNTSP

Les systèmes inefficaces de gouvernances encouragent une exploitation non durable des ressources naturelles. Sur ce, les gestionnaires du parc, les parties prenantes et l'Etat sont tenus de partager l'autorité et la responsabilité de gestion des ressources naturelles du PNTSP.

Selon **PIERRE J.M**, « *Aucune gestion durable ne sera garantie sans engagement des acteurs et sans prise en compte de leurs différents points de vue.* » (*La participation des populations locales dans la gestion de la forêt en Afrique*)

1.4. Définition de la cogestion

La présente étude est basée sur la **cogestion conjointe**. Pour le régime de la **cogestion conjointe**, différents acteurs se placent dans un comité de gestion ayant l'autorité de décision, la responsabilité et l'imputabilité égale.

Selon l'UICN, la cogestion est « une situation dans laquelle plusieurs acteurs sociaux négocient, établissent et garantissent entre eux le partage équitable des fonctions, droits et responsabilités de gestion pour un territoire donné ou un groupe de ressources naturelles ».

II METHODOLOGIE

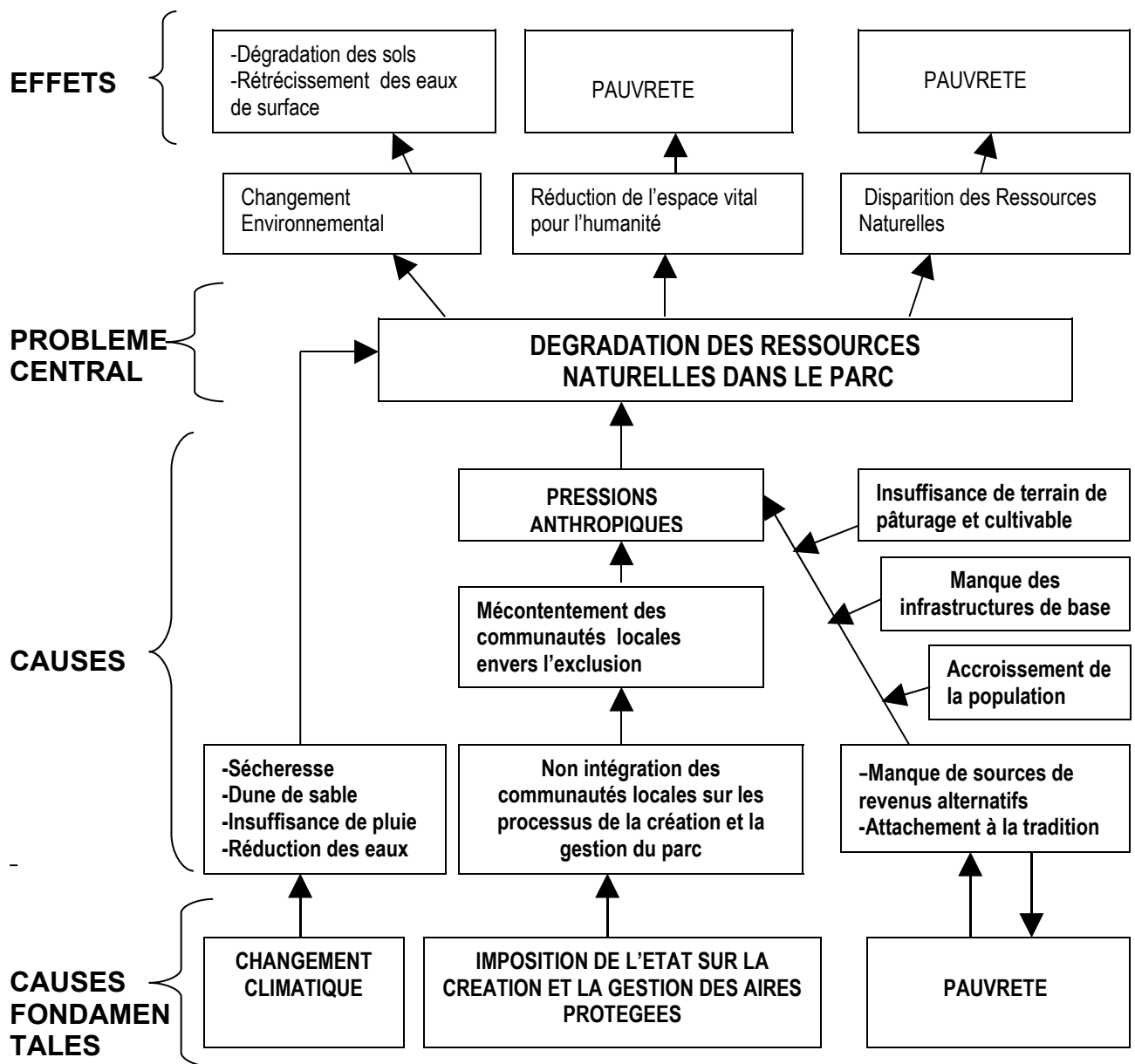
La démarche méthodologique adoptée est réellement formée de la documentation, des collectes des données sur le terrain et des diverses approches méthodologiques à savoir : **la démarche patrimoniale, la démarche holistique, l'approche participative et l'analyse SWOT.**

III PRINCIPAUX PROBLEMES

3.1. Présentation d'arbre des problèmes

Le processus de dégradation des ressources naturelles est schématisé à travers l'arbre des problèmes présentés sur la figure 1 ci-dessous :

Figure 1 : Arbre des problèmes



Vu de la figure 1 ci-dessus, les trois principaux problèmes suivants sont identifiés à savoir :

- (i) les changements climatiques,
- (ii) la pauvreté des populations locales environnantes ; et
- (iii) l'imposition et la monopolisation de l'Etat sur la création et la gestion des ressources naturelles (l'exclusion de la population locale)

3.2. Contrainte de la Gestion Classique Actuelle_

Les principales contraintes (problématiques) pour la gestion classique du PNTSP résident en général sur les points suivants :

- Les communautés locales ne sont pas impliquées dans la gestion du PNTSP.
- La présence des acteurs diversifiés ayant des intérêts variés ;
- La conservation est loin d'être la priorité des populations locales aux alentours du PNTSP.
- Le faible niveau de vie et d'instruction des populations locales, pour qui l'exploitation des ressources naturelles du parc est vitale, notamment en termes de subsistance.
- Le manque de capacités au sein des équipes de gestionnaires du parc pour promouvoir les processus de la participation communautaire à la gestion du parc.
- L'insuffisance des concertations entre les gestionnaires du parc et les parties prenantes.
- Le manque de collaboration entre les Autorités traditionnelles et les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) pour l'application des « DINA ».
- Le risque lié à la surveillance du parc (feu dévastateur) et à la lutte contre les défricheurs et les braconniers. Ces derniers sont presque armés.
- L'insuffisance de la participation des autorités communales dans la gestion du Parc,
- La méconnaissance des rôles des Communes dans le processus de transfert de gestion,
- Les différentes approches d'un organisme à l'autre entraînent la confusion d'appuis envers les communautés locales.

A travers ces différentes causes, la gestion des ressources naturelles du PNTSP est examinée en tant que noyau du problème.

3.3 Objet de l'Etude

Le présent article s'intéresse aux problèmes de gestion des Ressources naturelles et a pour objet de voir l'harmonisation entre la gestion durable des ressources naturelles (prioritaire de l'Etat Malgache) et le développement socio-économique de la zone d'étude (prioritaire des communautés locales). A cet égard, la gestion des Ressources Naturelles du PNTSP a fait l'objet d'une étude de cas avec les parties prenantes : **la cogestion**.

IV) ANALYSE DES PARTIES PRENANTES

4.1. Définition des Parties Prenantes

Les parties prenantes qui sont-elles ?

Freeman (1984) décrit les parties prenantes comme « **un individu ou groupe d'individus qui peut affecter ou être affecté par la réalisation des objectifs organisationnels** »

Post, Preston et Sachs (2002) insistent sur une approche managériale de la **Stakeholder Theory**. Ainsi les parties prenantes deviennent des « **individus et éléments constitutifs qui contribuent de façon volontaire ou non à la capacité de la firme à créer de la valeur et à ses activités et qui en sont les principaux bénéficiaires et/ou en supportent les risques** ».

En se basant sur deux définitions fondamentales (déontologique et managériale) de ces deux auteurs, la définition des parties prenantes ci-après est retenue:

Les parties prenantes sont des personnes physiques ou morales, un groupe, une institution ou une structure qui porte un intérêt, quel qu'ils soient, au niveau du PNTSP et qui demandent à prendre part aux décisions et à la gestion des ressources naturelles. Elles ont des intérêts ou/et des droits à défendre à propos de ces ressources naturelles.

4.2. Identification des Parties Prenantes

Il existe diverses façons d'aborder l'identification des parties prenantes et chacune présente des avantages, des inconvénients et des risques associés. Les critères d'identification des parties prenantes pour la cogestion du PNTSP sont déterminés par la définition ci-dessus. De ce fait, quelques parties prenantes ont été identifiées dans la zone du PNTSP, comme le montre le tableau1 ci-dessous :

Tableau 1 : CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

Parties Prenantes/ (Acteurs)	Intérêt dans la cogestion	Ressources disponibles	Rôle ou implication potentiels
Gouvernement Malgache	- Mise en œuvre des Politiques Environnementales.	-Ressources locales et réception des aides extérieures	-Directement impliqués à travers les Départements Ministériels.
Ministère des Forêts et de l'Environnement et les Services déconcentrés de l'Etat et les CTD	-Renforcement plus poussé de la capacité des acteurs.	-Ressources humaines aux niveaux national et local.	-Partenaire indispensable pour la mise en œuvre sur le terrain.
Communauté internationale.	- Conservation des écosystèmes. - Développement de l'écotourisme.	-Apports Financiers et Techniques -Influence sur les politiques gouvernementales.	-Action de lobbying -Communication des efforts locaux à un auditoire international.
Autorités locales et Traditionnelles, les patriarches, les devins guérisseurs, les « sages ».	-Valorisation de savoir , savoir faire et culture locale	-Autorité, pouvoir et savoir-faire local dans la zone du PNTSP.	-Partenaires incontournables au niveau local.

Les GELOSE aux alentours du PNTSP, les Comités de Vigilance Opérationnels (CVO) et les KASTI	-Intégration de la population locale dans les systèmes de gouvernance des ressources naturelles	Savoir et savoir-faire local dans le domaine du plateau Mahafaly.	- Intégration régulière à la gestion des ressources naturelles. - Implication dans le processus de la TGRN
Association Tokobe-Telo (Association clanique)	-Défense des intérêts bien reconnus dans leur région d'origine	-Source d'influence liée à la zone du projet	- Impliquée au processus de la cogestion du PNTSP.
-Les opérateurs économiques : Hôteliers, Tours opérateurs, Artisans, Commerçant, Groupes des femmes	- Profits au niveau de la bonne gestion des ressources naturelles.	-Ressources financières et logistiques locales. -Connaissances des ressources locales	- Partenaire dans le processus de la cogestion afin d'éviter l'utilisation abusive des Ressources N.
-KFW, BANQUE MONDIALE, PNUD, FFEM, USAID, WWF, SAGE, WCS, TAFI, VSF et autres	-Engagement dans la gestion du PNTSP -Appui aux activités de TGRN dans la périphérie du parc.	- Soutien financier et assistance technique pour le renforcement des capacités	- Implication dans le processus de la TGRN
-Les gestionnaires du PNTSP/Madagascar National Park (MNP)	- Gestion durable des R.N du PNTSP et développement socio-économique de la zone.	-Disponibilité des ressources humaines et logistiques.	-Pylône le gouvernement à faire le PNTSP une zone de conservation opérationnelle
- AICPM : Association Intercommunale pour le Plateau Mahafaly	-Intégration des objectifs de conservation et du développement durable	-Disponibilité des ressources humaines pour la concertation, le dialogue.	-Impliqué à la conservation et au développement local pour le Plateau Mahafaly.
-Les élus locaux	-Exécution de la politique gouvernementale	-Mobilisation et sensibilisation communautaire	-Un soutien à grande échelle de la part des élus.
-Les ONG de développement (PSDR, FID, ONN) et des Associations locales et internationales	-Développement socio-économique et culturel de la zone du PNTSP	-Appui Technique et financier pour le développement socio-économique	-Fournisseurs des compétences, des orientations.

Le Tableau 1 ci-dessus montre les principales parties prenantes, leurs intérêts, ainsi que les ressources et le pouvoir dont elles disposent. La participation de ces parties prenantes entraîne l'inclusion des différents acteurs à la gestion des ressources naturelles.

4.3 Analyse des Forces, des Faiblesses, des Opportunités et des Menaces (Analyse SWOT)

L'analyse de la situation générale de cette étude permet d'identifier les forces, les faiblesses ainsi que les opportunités et menaces des parties prenantes pour la future cogestion du PNTSP.

4.3.1. Forces des parties prenantes pour la future cogestion du PNTSP

Les forces majeures sur lesquelles peuvent s'appuyer les stratégies de la cogestion sont :

- L'existence de l'Association « Tokobey-Telo ». Cette association est, en fait, la confédération des trois clans Tanalana résidant à Toliara dont le but original fut de surveiller et de protéger les intérêts des Tanalana. Cette association a des influences à ne pas négliger sur les grandes décisions politiques et administratives concernant le groupe Tanalana et son territoire.
- L'existence et la participation de l'AICPM (Association Intercommunale du Plateau Mahafaly). C'est une association qui œuvre pour les intérêts et le développement des communes sur le Plateau Mahafaly.
- L'existence de GELOSE (Gestion Locale Sécurisée) qui est déjà structurée et organisée pour la gestion de forêts de leur terroir. Cette association a regroupé quatre (04) à dix (10) villages de même terroir et défendant les mêmes intérêts.
- L'existence de « RODOBE » qui est un groupement des AGEX (Agences d'Exécution) qui travaillent sur le Plateau Mahafaly. (MNP, WWF, ASOS, SAGE, GTZ, PSDR, FID...)
- L'existence des Associations des hôteliers et opérateurs Economiques privés travaillant dans cette zone est un atout favorable avec leurs connaissances des ressources humaines.
- L'existence de CVO (Comité Vigilance Opérationnel) qui est en fait constitué par cinq (05) personnes par village et déjà opérationnel pour la protection des ressources naturelles;
- L'existence de KASTI (Komity ny Ala sy ny Tontolo lainana). C'est un comité qui veille pour la conservation et la protection de l'environnement mandaté par la Direction des Eaux et forêts. Ce comité est composé d'un membre pour chaque village.
- L'existence des DINA des diverses associations comme par exemple : le DINA de GELOSE, le DINA de l'AICPM.
- La présence de « **Mpitankazomanga =Patriarches** » : qui est le détenteur du poteau rituel, jouant le rôle de prêtre en quelque sorte, qui est de plus le maître des grandes décisions aussi bien au niveau du clan qu'au niveau de la société en général. Ils ont des grandes influences.
- La prise de conscience des populations locales sur la dégradation des ressources naturelles et l'émergence du changement climatique.
- Le développement du secteur touristique (hôteliers, tours opérateurs et surtout la participation communautaire du point de vue écotourisme) dans la zone du PNTSP.

4.3.2. Faiblesses

La mise en œuvre de la cogestion au niveau du PNTSP peut se heurter à un certain nombre de difficultés qui se présentent comme suit:

- Implication insuffisante des secteurs privés à la gestion des ressources naturelles.
- Insuffisance d'application des textes réglementaires en matière du Transfert de Gestion des Ressources Naturelles (TGRN).
- Manque de représentation et participation des populations locales à la gestion des ressources naturelles du PNTSP.
- Manque de synergie au niveau des AGEX « RODOBE » : mauvaise communication, désaccord sur l'exécution des activités communes.
- Faible contribution financière de l'Etat dans le projet de décentralisation de la gestion des ressources naturelles.
- Faible capacité des autorités communales à prendre en compte l'environnement dans leur Plan de Développement Communale(PCD).
- Stratégies diversifiées des ONG sur place pour la gestion des ressources naturelles.
- Faible capacité des populations locales en gestion communautaire des ressources naturelles.
- Insuffisance de communication entre les acteurs et les gestionnaires du parc.
- L'inexistence des synergies des activités menées par les ONG sur place.

4.3.3. Opportunités

Les opportunités suivantes devront être saisies pour faciliter la mise en œuvre de la cogestion à savoir :

- La présence des divers bailleurs de fonds et ONGs intervenants dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles : Appui technique et financier.
- La reconnaissance du secteur de l'environnement par le pouvoir public comme un secteur prioritaire.
- L'existence d'une politique et d'une loi cadre de l'environnement sur le Transfert de Gestion des Ressources Naturelles (TGRN).
- L'émergence de la collaboration des AGEX (RODOBE) de travailler ensemble.
- L'enclenchement de la décentralisation de la gestion des ressources naturelles (GELOSE).
- L'existence, dans la région du Sud-ouest, d'un cadre régional pour le développement : le Comité Régional d'Orientation et de Planification (CROP)

4.3.4. Menaces

Ce sont des facteurs qui empêchent le succès de la mise en œuvre de la cogestion si des mesures appropriées ne sont pas prises :

- La méfiance de certains acteurs à l'égard de la cogestion des ressources naturelles qu'ils ne connaissent pas ;
- La réticence des pouvoirs centraux et locaux à laisser une partie de son pouvoir à être assumé par les acteurs.
- Les AGEX n'ont pas la volonté de s'engager dans un processus transparent.
- La pauvreté chronique et l'absence de solutions économiques de substitution.
- La croissance démographique trop rapide (supérieur à la norme nationale).
- La population presque analphabète pour toute la zone du PNTSP.

La cogestion avec les parties prenantes n'est possible que si les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces ci-dessus mentionnées sont prises en compte et exploitées. Pour ce faire, il faut intégrer les parties prenantes.

CONCLUSION

L'étude a démontré que :

(i)- les atouts pour l'intégration des parties prenantes à la mise en place d'un système de cogestion du PNTSP sont de loin supérieurs aux contraintes, à condition qu'il y ait une réelle volonté politique de la part de tous les parties prenantes à changer l'actuel système de gestion classique.

ii)- l'implication et la responsabilisation des parties prenantes dans le processus de cogestion s'avèrent primordial afin de maîtriser la dégradation des ressources naturelles.

iii)- la conjugaison des efforts et des intérêts divergeant des acteurs engagés dans le processus de cogestion du PNTSP est très utile pour enrayer la dégradation des ressources naturelles.

iv)- les parties prenantes sont à la base de l'acceptation du développement durable. De ce fait, un développement est qualifié de durable lorsqu'il répond aux besoins des communautés locales.

La cogestion avec les parties prenantes est perçue au niveau du PNTSP comme une structure innovante de gestion des ressources naturelles. Elle est considérée comme la seule solution pour surmonter les conflits des acteurs. Pourtant, cette cogestion ne se fait pas sans problème, mais il n'est pas non plus impossible. Si rien ne se fera, la situation s'empirerait.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] ADAMS, W. M. et R. AVELING. 2004. Biodiversity conservation and the eradication of poverty. *Science* 306 (5699). Pp. 1146-1149.
- [2] ASIBEY and G. CHILD, 1990. "Wildlife management for rural development in Sub-Saharan Africa" in UNASYLVA, FAO, n° 161, vol. 41, pp. 3-10.
- [3] BONFIGLIOLI, A. 2005. Terres des pauvres. Gouvernance locale et gestion décentralisée des ressources naturelles. Fonds d'Équipement des Nations Unies, New York.
- [4] BRETON J.M., 2004, Enjeux et problématique des activités touristiques au regard des contraintes Environnementales, in Breton J.M. (dir.), *Tourisme, environnement et aires protégées*, op.cit., pp. 13-32
- [5] CHATELAIN, C., TATY, M. & BORRINI FEYERABEND, G. 2004. Tchim Tchieto: fierté de la cogestion. — The World Conservation Union. CEESP Occasional Papers, 2 (Jan. 2004).
- [6] COMPAGNON D., 2000, Impératifs et contraintes de la gestion communautaire, in Compagnon D. et Constantin F. (dir.), *Administrer l'environnement en Afrique*, Karthala IFRA, Paris, 2000, p.13
- [7] Donaldson T., Preston L. (1995) « The stakeholder theory of the corporation: Concepts, evidence and implications », *Academy of Management Review*, 20(1), p. 65-91.
- [8] Evan W.M., Freeman R.E. (1983) « A stakeholder theory of the modern corporation: Kantian capitalism », in Beauchamp T.L., Bowie N. (eds.) *Ethical theory and Business*, Englewood
- [9] GAGNON Ch., 2004, Les communautés locales face aux impacts des parcs de conservation et de l'industrie touristique, in Breton J.M. (dir.), *Tourisme, environnement et aires protégées*, op.cit., pp. 171-183
- [10] JEAN CHRISTOPHE C. et DENIS Loyer, 2005, Comment financer durablement les aires Protégées à Madagascar ? Apport de l'analyse économique, p.45
- [11] LEQUIN M., 2001, *Ecotourisme et gouvernance participative*, PUQ, Montréal, 234 p.
- [12] MERCIER Jean-Roger, *La déforestation en Afrique. Situation et perspectives*, Paris, Edisud, 1991.

[13] ONU, Action 21.1993. Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, déclaration de principes relatifs aux forêts, publication des Nations Unies, New York.

[14] PEARCE David, MORAN Dominic, 1994. The Economic value of biodiversity, Gland, IUCN, 95

[15] PIERRE Jean-Michel, 1993. La participation des populations locales dans la gestion de la forêt et de la faune sauvage en Afrique tropicale humide, SILVA, Rome, FAO, Novembre 1993.

[16] RAVELOSON E, 1998. Méthodologie de la Gestion de Projet dans des Pays en Développement-Application de la Méthode du Cadre logique-champs d'Etude Madagascar, Thèse d'Etat, Université d'Antananarivo-Ecole Supérieure Polytechnique d'Antananarivo, ,249 pages.

[17] RODARY, E., CASTELLANET, C. et ROSSI, G. 2003. Conservation de la nature et développement. L'intégration impossible? GRET et KARTHALA, Paris.

[18] ROE, D. et J. ELLIOTT 2004. Poverty reduction and biodiversity conservation: rebuilding the bridges. Oryx 38 (2). Pp. 137-139.

[19] SANDERSON, S. 2005. Poverty and conservation: The new century's "Peasant question? World Development 33(2). Pp. 323-332.

[20] Travaux de R. Coase, prix Nobel d'économie en 1991 (Coûts de transaction, droits d'usage)

[21] WELLS Michael, et al. linking protected area management with local communities, Washington-D.C., World Bank, 1992.

[22] WYNTER, P.E., 1993"Legalize it: community participation in natural resource management" in UNASYLVA, FAO, n° 175, vol. 44, 4, pp. 23-28.